

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

Tarifs commissions, conditions et frais à la charge des clients au Maroc

- 1. COMPTES COURANTS ET DÉPÔTS**
- 2. CHÈQUES**
- 3. EFFETS**
- 4. ORDRES DE VIREMENT EN AGENCE**
- 5. OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL**
- 6. E-BANKING**
- 7. CONDITIONS GENERALES D'ENGAGEMENT, DE CREDIT**
- 8. AUTRES SERVICES**

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

1- COMPTES COURANTS ET DÉPÔTS

Description	Commission
Ouverture de compte	Exempt
Frais de tenue de compte	100,00 MAD par mois 300,00 MAD par trimestre
Relevé de compte exceptionnel	30,00 MAD
Relevé de compte mensuel	Exempt
Relevé de compte bimensuel	Exempt
Relevé de compte hebdomadaire	Exempt
Relevé de compte quotidien	Exempt
Délivrance de tableaux d'échelles d'intérêts	100,00 MAD par liquidation
Attestation de solde	200,00 MAD
Attestation de RIB	Exempt
Blocage de comptes (saisies arrêts, saisies conservatoires)	300,00 MAD
Commission découvert (non autorisé ou dépassement de la limite de découvert autorisé)	0,50%
Intérêts sur découvert (non autorisé ou dépassement de la limite de découvert autorisé)	9%
Compte peu actif ou inactif	400,00 MAD
Changement des éléments d'identification du titulaire du compte	Exempt
Clôture de compte	Exempt

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

2 – CHÈQUES

Description	Commission
Délivrance de carnet de chèques	Exempt
Encaissement de chèque domestique	10,00 MAD par chèque
Retour de chèque impayé sur le Maroc	250,00 MAD par chèque
Protestation de chèque retourné	500,00 MAD par chèque
Opposition au pour perte ou vol du chéquier	Exempt
Rejet de chèque pour motif de vice de forme	Exempt
Déclaration au service des incidents de paiement	100,00 MAD par déclaration
Délivrance de chèque de banque	0,50%, minimum 75,00 MAD, maximum 500,00 MAD
Annulation de chèque de banque	25,00 MAD par chèque
Rejet d'un chèque tiré sur la banque pour motif solde insuffisant	250,00 MAD par chèque

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

3 – EFFETS

Description	Commission
Délivrance de lettre de Change Normalisée	500,00 MAD (livret de 100)
Encaissement d'effet sur le Maroc	10,00 MAD par effet
Retour d'effet impayé sur le Maroc	250,00 MAD par effet
Protestation d'effet retourné impayé	500,00 MAD par effet
Opposition au paiement	50,00 MAD par effet
Prorogation de l'échéance	20,00 MAD par effet
Paiement d'effet	10,00 MAD par effet
Changement de domiciliation et confirmation	20,00 MAD par effet
Escompte d'effet sur le Maroc	Consulter la banque
Réclamation d'effet	Maximum 500,00 MAD par effet

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

4 – ORDRES DE VIREMENT NATIONAUX EN AGENCE

Description	Commission
Virement émis inter-agences pour le même ou autres bénéficiaires	Exempt
Virement émis national	0,15%, minimum 50,00 MAD, maximum 1.000,00 MAD par virement
Virement urgent (SRBM)	0,25%, minimum 150,00 MAD, maximum 3.000,00 MAD par virement
Virement reçu pour client domicilié	Exempt
Virement permanent national	10,00 MAD par virement

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

5 – OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Description	Commission
Exportation : Encaissement de chèques et d'effets tirés sur l'étranger	
Encaissement simple de chèques et d'effets - Remise à l'encaissement de chèque - Remise à l'encaissement d'effet - Chèque retourné impayé - Effet retourné impayé - Frais de Swift	1%, minimum 300 MAD 2%, minimum 300 MAD 1%, minimum 50 MAD 1%, minimum 300 MAD 50 MAD/ SWIFT
Encaissement documentaire - Commission d'encaissement <ul style="list-style-type: none"> o Remise à vue o Remise para acceptation - Remise retournée impayée - Frais de Swift	1,5%, minimum 250 MAD 2%, minimum 300 MAD 1,5%, minimum 150 MAD 50 MAD/ Swift
Importation : Paiement de chèques et d'effets tirés sur l'étranger	
Paiement simple de chèques et d'effets - Commission d'encaissement de chèque - Commission d'encaissement d'effet - Chèque retourné impayé (à la charge du correspondant) - Effet retourné impayé (à la charge du correspondant) - Frais de Swift	1,5%, minimum 300 MAD 2%, minimum 300 MAD 1,5%, minimum 500 MAD 1,5%, minimum 500 MAD 50 MAD/ SWIFT
Encaissement documentaire - Commission d'encaissement <ul style="list-style-type: none"> o Remise à vue o Remise para acceptation - Remise retournée impayée (à la charge du correspondant) - Frais de Swift	2%, minimum 300 MAD 1%, minimum 300 MAD 1,5%, minimum 500 MAD 50 MAD/ SWIFT

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc
Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

Description	Commission
Crédits documentaires	
Crédits documentaires à l'importation - Ouverture - Irrévocabilité - Frais de Swift de l'ouverture - Modification <ul style="list-style-type: none"> o Ayant pour objet la prorogation de la durée et/ou augmentation du montant o Sur autre élément o Swift de la modification - À la réalisation <ul style="list-style-type: none"> o Commission de réalisation o Commission d'acceptation o Frais de Swift - Lettre de garantie pour absence de documents d'expédition (hors crédoc)	2,5‰ le 1er mois et 1,25‰ mois suivants, minimum 500 MAD 2,5‰ flat, minimum 200 MAD 300 MAD 2,5‰ le 1er mois et 1,25‰ mois suivants, minimum 500 MAD 300 MAD par modification 150 MAD 1,5‰, minimum 500 MAD 2% l'an, minimum 500 MAD 50 MAD 2% l'an, minimum 100 MAD
Crédits documentaires à l'exportation - Notification de l'ouverture - Confirmation - Frais de Swift - Accréditif transférable - Modification <ul style="list-style-type: none"> o Ayant pour objet la prorogation de la durée et/ou augmentation du montant o Sur autre élément o Frais de - Swift - À la réalisation <ul style="list-style-type: none"> o Levée de documents o Commission d'acceptation o Frais de Swift 	1.5 ‰, minimum 500 MAD 4‰ par trimestre de validité (pays OCDE) – nous consulter 50 MAD 1.25 ‰ par trimestre minimum 500 MAD Recalcul suivant les conditions de confirmation sur le montant et/ou la durée additionnels 500 MAD par modification 50 MAD 1,5‰, minimum 500 MAD 2% l'an, minimum 500 MAD (pays OCDE) – nous consulter 50 MAD
Les frais bancaires - Frais de courrier urgent - Frais de poste	500 MAD/envoi 25 MAD/envoi

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc
Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

Description	Commission
Virements à destination de l'étranger	
Virement international par débit de compte en dirhams ou en dirhams convertibles (sauf vers Espagne)	1,50%, minimum 150,00 MAD
Virement international par débit de compte en devises (sauf vers Espagne)	1,50%, minimum 150,00 MAD
Virement par débit de compte en dirhams ou en dirhams convertibles (vers Espagne)	1,50%, minimum 150,00 MAD
Virement par débit de compte en devises (vers Espagne)	1,50%, minimum 150,00 MAD
Frais de dossier - Enregistrement d'investissement	1.000,00 à 3.000,00 MAD par virement
Virement international par Linea Abierta	1,50%, minimum 150,00 MAD
Swift de transfert - vers Espagne - sauf vers Espagne	150,00 MAD par virement 150,00 MAD par virement
Virements en provenance de l'étranger	
Virement en provenance de l'étranger au crédit de compte en dirhams	1,50%, minimum 150,00 MAD
Virement en provenance de l'étranger au crédit de compte en dirhams convertibles	1,50%, minimum 150,00 MAD
Virement en provenance de l'étranger au crédit de comptes en devises	1,50%, minimum 150,00 MAD
Virement reçu de l'étranger pour client du confrère	1,50%, minimum 150,00 MAD
Frais de dossier pour virement en provenance de l'étranger	1.000,00 à 3.000,00 MAD

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc
Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

6 – E-BANKING

Description	Commission
Souscription contrat e-banking (Linea Abierta) - Personnes physiques et juridiques	Exempt
Commission service e-banking - Personnes physiques et juridiques	50,00 MAD par mois
Services e-banking - Réédition de codes confidentiels - Remise de nouveau TOKEN	200,00 MAD 300,00 MAD
Opérations compte - Position Globale - Consultation de solde - Téléchargement de fichier Excel (Relevés/Historiques) - Génération mensuelle/ bimensuelle/ hebdomadaire de fichiers Excel avec des relevés - Génération quotidienne de fichiers Excel avec des relevés	Exempt Exempt Exempt Exempt Exempt
Virements - Interne (même titulaire et tiers) - Interne (différé) - Interne Permanent (même titulaire et tiers) - Virement Externe Domestique - Virement Externe Permanent (Domestique) - Virements internes massifs (envoi de fichiers) - Virements externes massifs (envoi de fichiers) - Virement international par Linea Abierta	Exempt Exempt Exempt 15,00 MAD 5,00 MAD Exempt 0,250‰, minimum 7,00 MAD, maximum 15,00 MAD 1,50‰, minimum 150.00 MAD
Moyens de Paiement - Demande de carnet de chèques (retrait en agence) - Demande d'annulation de carnet de chèques	Exempt Exempt

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

7 – CONDITIONS GENERALES D'ENGAGEMENT, DE CREDIT

Description	Commission
Frais d'étude de dossier	2,00‰, minimum 1.000,00 MAD
Commission d'engagement sur la partie non-utilisé	1,00% l'an, sur le montant non utilisé
Frais d'étude de dossier pour ligne d'avals	0,25%, minimum 1.000,00 MAD
Commission de risque pour avals	2,00 % l'an
Commission de modification de caution	500,00 MAD
Commission de plus fort découvert	Exempt
Prime de fixité	Exempt
Indemnité de remboursement anticipé partiel	2,00% l'an
Indemnité de remboursement anticipé total	2,00% l'an
Demande d'échéancier	20,00 MAD par document
Attestation de crédit	20,00 MAD par document
Commission pour dépassement de la limite de crédit autorisé	0,50%

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA

CAIXABANK S.A. Succursale au Maroc

Tarifs, commissions, conditions et frais

En vigueur depuis le 01.03.2023

8 – AUTRES SERVICES

Description	Commission
Swift MT 940	1.500,00 MAD/compte/mois
Frais de port de lettre - Pour le Maroc - Pour l'Espagne	10,00 MAD 30,00 MAD
Frais de lettre recommandée - pour le Maroc - pour l'Espagne	50,00 MAD 250,00 MAD
Frais DHL	750,00 MAD
Copie de chèque	20,00 MAD/ copie
Engagement d'importation	100,00 MAD
Livrer copie d'une caution	150,00 MAD
Attestations de solde, de capacité financier, aporation capital, autres attestations	200,00 MAD

Toutes les commissions et frais bancaires sont assujetties à la TVA